COMMUNE D'AYWAILLE - DEBAT DU 20 SEPTEMBRE 2024 – AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Comment vous positionnez-vous quant à ces différents enjeux ?

Positionnez-vous sur une échelle de 1 à 3, le 1 étant défavorable et le 3 favorable. Merci d'argumenter votre choix dans l'espace dévolu.

Si vous ne répondez pas à une question, vous serez considéré comme "sans avis".

A renvoyer aux organisateurs avant le 10 septembre 2024.

1. Plan de secteur et Schéma de Développement Communal

Votre liste est-elle favorable à

- Revoir le Schéma de Développement Communal (SDC) de manière à préserver les terres agricoles, les forêts et les espaces verts de l'artificialisation, indépendamment de leur affectation actuelle au Plan de Secteur ?

3

La liste Alt-A est favorable à revoir le SDC. Elle estime que celui-ci a été rédigé afin de privilégier les promoteurs et les propriétaires fonciers au détriment des habitants de la Commune.

La révision du SDC se fera notamment sur la base des besoins de la population d'Aywaille et en tenant compte des objectifs du Schéma de Développement du Territoire wallon.

Pour Alt-A, planifier le quasi doublement (+ 80%) de la population de la Commune sur les 25 prochaines années n'est pas acceptable.

Notre liste a défendu et défendra la préservation des terres agricoles, forêts est les espaces verts de l'artificialisation.

Dans une majorité, cette défense se fera à l'aide des outils de planification communaux (Schéma de développement Communal, Schéma d'Orientation Local, Guide Communal d'Urbanisme). Mais, in fine, ce sera à la population de la commune de se prononcer sur cette planification à long terme du développement communal.

Dans l'opposition, nous continuerons notre combat contre le projet de SDC.

- Adopter, sans délai, un moratoire de l'artificialisation de terres agricoles, de forêts ou d'espaces verts ; ce en refusant toute demande de permis sur ces espaces, indépendamment de leur affectation au Plan de Secteur ?

1

Remarquons d'abord que le Plan de Secteur protège les forêts et les terres agricoles de l'artificialisation des sols.

Alt-A est favorable à un moratoire de l'artificialisation des biens communaux situés en zone d'habitat à caractère rural jusqu'à la finalisation du SDC.

Alt-A est également favorable à un moratoire sur la délivrance des permis d'urbanisation (c'est-à-dire les gros projets nécessitant la création de voiries, etc.), compétence du Conseil Communal.

Par contre, Alt-A est défavorable à un moratoire concernant les projets individuels sur terrains privés.

Alt-A est également favorable à la mutation des ZACC de la Belle Croix et du Fond de la Ville en terrain agricole, privilégiant ainsi les agriculteurs locaux et les riverains contre les spéculateurs fonciers.

Alt-A est défavorable à la construction de nouveaux villages de vacances.

Alt-A est favorable à un état des lieux des parcs d'activités existants avant toute extension ou création de nouveaux parcs.

Suivre la préconisation du SDC (voir Phase 1 Analyse contextuelle – page 39) qui recommande une diminution du nombre de nouveaux logements/an sur la Commune. Pourriez-vous définir vos objectifs chiffrés année par année jusqu'à 2050 à ce sujet.

3

L'analyse contextuelle du SDC évoque plusieurs hypothèses concernant l'évolution de la population.

Une hypothèse basée sur la développement de la population au niveau de l'arrondissement qui prévoit une quasi stabilité du nombre d'habitants, une hypothèse basée une évolution de la population aqualienne semblable à celle qu'Aywaille a connu ces dernières années qui prévoit une forte évolution du nombre d'habitants, une hypothèse basée également sur les besoins de logement de la population installée aujourd'hui sur le territoire de la commune (c'est-à-dire sans accueillir de nouveau habitants).

Par ailleurs, le Schéma de Développement Territorial Wallon prévoit de favoriser la création de nouveaux logements dans les centres et non dans les campagnes (sur la base d'une clé 75/25). Dans l'arrondissement de Liège, les nouveaux logements devront être construits principalement dans la métropole liégeoise et non dans les communes rurales de la seconde couronne.

Alt-A acquiesce l'idée que le nombre de nouveaux logements doit être calqué sur les besoins des habitants de la commune et non sur une volonté d'accueillir toujours plus de nouveaux habitants.

La liste n'a, par contre, pas d'objectifs chiffré.

2. Logement accessible et réhabilitation des espaces déjà artificialisés

Votre liste est-elle favorable à

- Mettre en place de nouvelles mesures ou renforcer les mesures existantes pour lutter contre les logements inoccupés et faciliter l'accès aux logements déjà existants. (ex. taxe communale, politique de logements sociaux ?)

1

AltA ne pense pas que les logements inoccupés soient une priorité dans le contexte du logement dans le centre d'Aywaille.

En effet, il s'est développé depuis plusieurs années dans le centre d'Aywaille des situations de mal logement.

Des maisons unifamiliales ont été transformées, souvent sans permis d'urbanisme, en immeubles d'appartements. D'une maison unifamiliale, il n'est pas rare d'en tirer 6 appartements.

Ces transformations sont réalisées le plus souvent sans permis d'urbanisme et les logements ainsi créés ne rencontrent pas les standards minimums de salubrité et de sécurité.

Alt-A pense plutôt que la priorité est de lutter contre les marchands de sommeil qui agissent dans le centre de la localité.

- Promouvoir la rénovation, la réhabilitation des bâtiments et, le cas échéant, la division des logements ?

2

La liste est favorable à la réhabilitation et à la rénovation de logements mais est opposée à la division des logements qui est la porte ouverte aux marchands de sommeil.

- Privilégier les centralités existantes (Aywaille et Remouchamps) en s'appuyant et en renforçant les services et équipements existants : en y favorisant la mobilité, l'intermodalité, l'accessibilité aux services publics, éducatifs, culturels, sportifs,…?

1

Le Schéma de Développement Communal (SDC) s'articule autour de deux documents :

Une étude de la situation de la commune (appelée « Analyse contextuelle ») et un cadre de mesures à mettre en place (la « Stratégie territoriale »).

Le principal grief à opposer au présent projet de SDC est que la « Stratégie territoriale » est en opposition avec les conclusions de « l'Analyse contextuelle ».

L'Analyse contextuelle conclut que la densité de logements à l'hectare sur les villages d'Aywaille et de Remouchamps est déjà à un niveau souhaitable.

Il n'y a donc pas lieu de densifier de façon substantielle l'habitat dans ces villages.

3. Terres agricoles

Votre liste est-elle favorable à

- Réaliser un recensement et une analyse de l'affectation réelle (prairies permanentes, prairies temporaires, cultures, terres agricoles non-utilisées, etc.) des terres agricoles dans la commune, qui inclurait toutes les terres utiles à l'agriculture (celles situées en zones agricoles au plan de secteur, mais aussi les terres cultivées situées dans d'autres zones au plan de secteur), ainsi qu'une analyse détaillée des affectations non-nourricières des terres (prairie pour chevaux, extension de jardin, cultures non-alimentaires, sapins de noël, horticulture, etc.) ?

3

……
……
……
……
……

- Garantir que la fonction première de toutes les terres communales actuellement dédiées à l'agriculture reste agricole, qu'importe leur statut au plan de secteur ?

2

Les biens communaux constituent le patrimoine commun des habitants de la Commune. Pour Alt-A, la modification du statut de biens de ce patrimoine ne pourra se faire qu'après consultation de la population.

4. Démocratie / Accès à l'information / Transparence

Votre liste est-elle favorable à

- Garantir, au-delà des prescrits légaux, l'accès à l'information dans le cadre des enquêtes publiques, rendre plus facile la consultation des documents en ligne sur le site de la Commune et sur papier ?

3

……
……
……
……
……

- Organiser une consultation populaire avant l'élaboration de grands projets, afin de permettre aux habitants de co-créer et co-décider de l'avenir de leur territoire ?

3

……
……
……
……
……

- Co-construire le nouveau Schéma de Développement Communal avec les citoyen·ne·s de la commune à chaque étape de la procédure ?

3

……
……
……
……
……

5. Questions spécifiques

Votre liste s'engage-t-elle à :

- Renoncer à considérer le village d'Awan comme un village d'appui, empêchant ainsi clairement de pouvoir construire, dans le futur, jusqu'à 40 logements à l'hectare.

3

……
……
……
……
……

- Renoncer aux projets d'urbanisation des ZACC "Belle-Croix- Les Haies"(250 à 400 logements) et "Fond de la Ville" (75 à 120 logements), empêchant ainsi une urbanisation qui se ferait au détriment des terres agricoles et du caractère rural du village.

3

La liste Alt-A milite pour la mutation de ces 2 ZACC en terres agricoles. (c'est du ressort communal)

- Renoncer à la création de nouvelles voiries au départ de la rue Des Haies, de la rue Belle-Croix et de la route nationale

3

……
……
……
……
……
……

- Renoncer aux démarches de modification du plan de secteur en vue d'étendre le Parc d'activités économiques de Harzé sur les parcelles actuellement dédiées à l'agriculture biologique ?

3

……
……
……

……
……

- Ne pas soutenir l’implantation sur la Commune de nouveaux sites de dépôt et gestion des déchets (Carrière de Niaster, RecyWat,…)

3

Alt-A pense néanmoins que les deux projets évoqués ne sont pas comparables.
……
……
……
……

- Soutenir le projet de déclasser le site de Raborive afin de le transformer en une aire naturelle pouvant servir de zone de débordement de l'Amblève en cas d'inondation ?

2

Le site appartient à un groupe privé et transformer ce site en aire naturelle entraînera inévitablement le paiement d’indemnités.

Alt-A pense que la Commune n’a pas les moyens de prendre en charge ces indemnités.